

## COMMUNIQUÉ

---

### La sécurité sanitaire doit guider la réouverture des établissements

Le Président de la République annonce une réouverture progressive des écoles et lycées à partir du 11 mai alors même que les tests de dépistage ne concerneront pas l'ensemble de la population. Aucun impératif ne l'obligeait à prendre une telle décision aussi rapide pour l'Éducation nationale !

Personne n'est dupe, ce ne sont pas les inégalités scolaires qui d'un coup interrogeraient un gouvernement qui n'a de cesse que d'imposer des réformes qui les ont aggravées. En réalité cette annonce répond uniquement aux exigences du MEDEF qui réclame à cor et à cris un retour des salarié-es en entreprise immédiatement au mépris de leur santé. Les enseignant-es et les élèves subissent une fois de plus les effets de choix politiques privilégiant le profit sur la santé.

Pour le SNUEP-FSU cette décision brutale contrevient à l'exigence de protection de la santé des personnels et des élèves.

Plutôt que de s'obstiner sur un retour rapide des élèves dans les établissements, le Président aurait été mieux inspiré d'évoquer la mise en œuvre d'un vaste plan de financement pour l'École publique, notamment la voie professionnelle, dès la rentrée de septembre.

Le travail en groupe réduit sera indispensable pour rattraper le retard accumulé et pour rassurer les élèves. Certains dispositifs comme la co-intervention et le chef-d'œuvre doivent être immédiatement abrogés pour redonner du temps aux disciplines. Les PFMP doivent être repensées complètement car, au-delà de la crise économique qui va diminuer fortement les possibilités de lieu de stage, il est impératif que nos élèves soient en sécurité.

Les élèves de la voie professionnelle sont fortement éprouvés par leurs conditions de confinement et certains sont en décrochage depuis le 16 mars. Il est indispensable de clarifier précisément le rôle des enseignant-es car penser un retour même progressif avec des cours semblables à la période pré-confinement est irréel.

L'avenir de nos élèves doit enfin devenir une priorité. Il faut sécuriser leurs parcours scolaires pour éviter de les jeter dans une précarité accrue par ces crises que nous traversons.

Pour le SNUEP-FSU, avant toute perspective de retour progressif dans les établissements, il sera indispensable d'obtenir l'avis et l'accord des CHSCT, compétents pour anticiper et évaluer les risques professionnels.

La reprise pourra se faire quand les conditions sanitaires seront réunies. Chaque personnel et chaque élève devra être équipé en masques et testé, du matériel désinfectant devra être disponible dans chaque classe et les gestes barrières devront pouvoir être respectés – cette dernière condition est de fait impossible à tenir au regard du nombre d'élèves par classe.

Le SNUEP-FSU prendra ses responsabilités syndicales si les conditions sanitaires ne sont pas réunies lors des réouvertures des établissements pour protéger les personnels et les élèves.